

TOP TEMPS LIBRE : nouveau dispositif jeunesse

Une aide financière pour les loisirs des jeunes Madeleinois

En contrepartie de la participation à un **chantier citoyen d'une durée de 2/3 heures** maximum, les jeunes Madeleinois de 11 à 17 ans peuvent bénéficier d'une **aide financière pour leurs loisirs** (50% de l'achat dans la limite annuelle de 100 €).

Dans quel domaine ?

- La culture (concert, guitare, livre...)
- Le sport (vélo, skate...)
- La formation (anglais, peinture...)

À télécharger

Fichier

[Règlement du dispositif Top temps libre \(.pdf - 501.91 Ko\)](#)

Fichier

[Dossier de candidature Top temps libre \(.pdf - 181.97 Ko\)](#)

Point Information Jeunesse

12 rue du Moulin
59110 La Madeleine
France

[03 28 52 66 90](tel:0328526690)

[06 77 82 82 15](tel:0677828215)

Lundi, mercredi : 9h-12h | 14h-17h Mardi : 9h-12h vendredi : 9h-13h Jeudi : 14h-17h

informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

Publié le 10 septembre 2024